

H 91

S. J. 268-4

491

— 6 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, ayant pour objet la création d'une **École nationale d'Arts et Métiers à Paris**. (N° 180, année 1905.)

(Nommée le 30 juin 1905.)

MM.

1<sup>er</sup> BUREAU : THULLIER.

2<sup>e</sup> — BEAUPIN.

3<sup>e</sup> — BASSINET.

4<sup>e</sup> — LABROUSSE.

5<sup>e</sup> — CROZET-FOURNEYRON.

6<sup>e</sup> — PIETTRE.

7<sup>e</sup> — EXPERT-BEZANÇON.

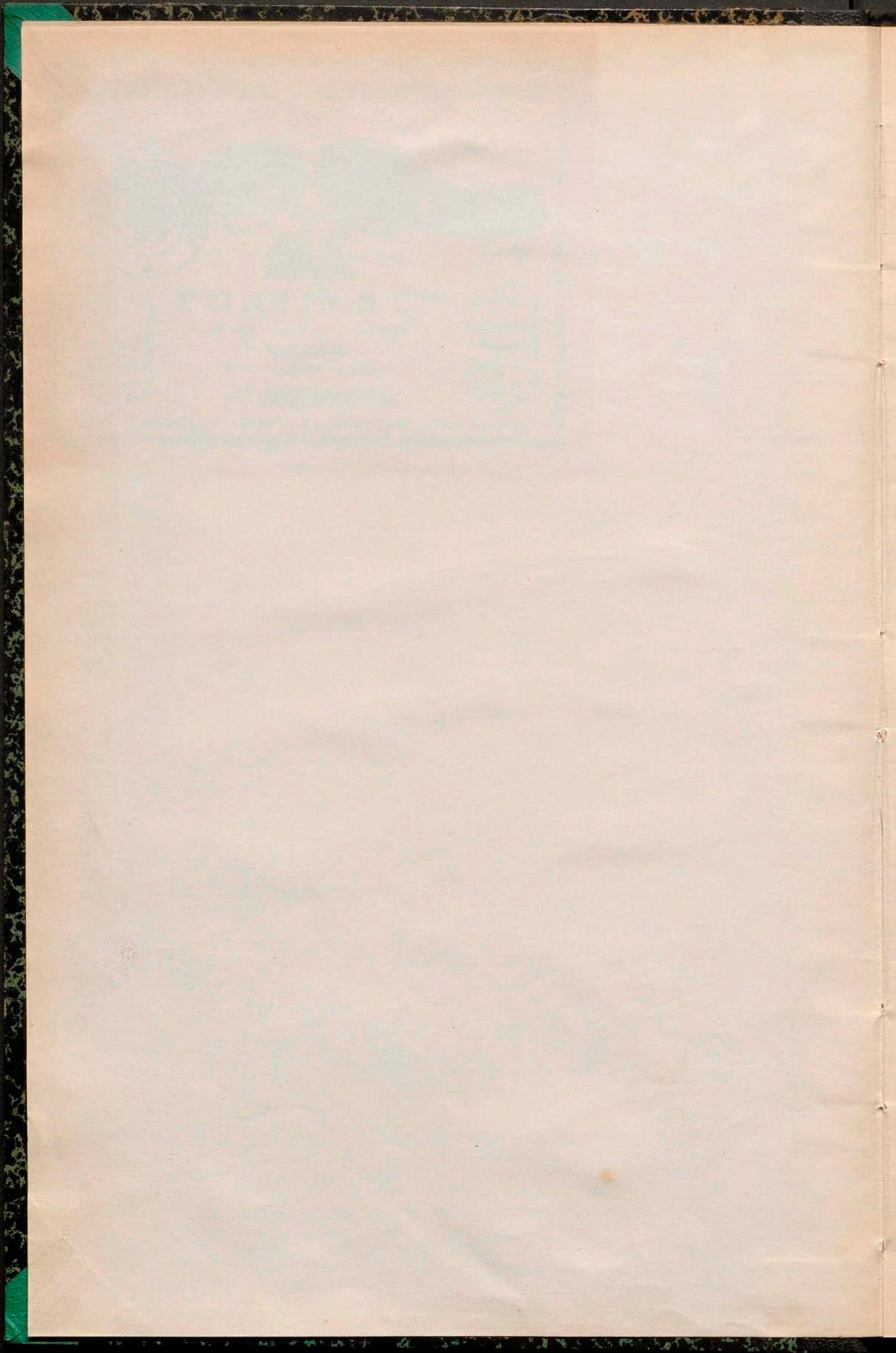
8<sup>e</sup> — MAGNIEN.

9<sup>e</sup> — Camille JOUFFRAULT.

*Secrétaire*

*Rapporteur*

*Président*



1

Séance du 4 Juillet 1905

Etant présents. M. M. Maymeri Président

M. Beaupin Secrétaire

M. Le Président demande l'opinion des Bureaux

1 Bureau Chuelier favorable

2 Bureau M. Beaupin favorable

3 " " Bassin " "

4 " " Salpêtre " "

5 " " Crozet " "

6 " " Pectin " "

7 " " Esperid " "

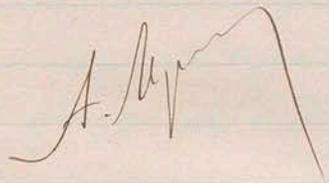
8 " " Maymeri " "

9 " " Taffiaux absent

M. Bassin est nommé rapporteur provisoire

Le Président

Le Secrétaire



2 . 5

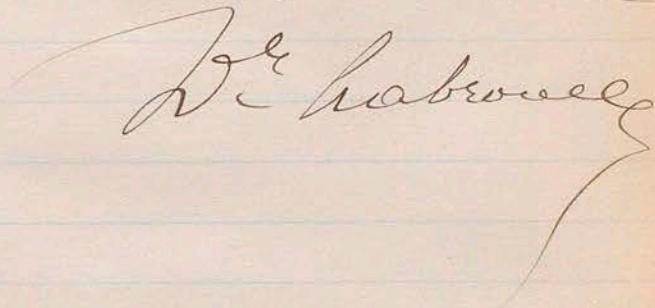
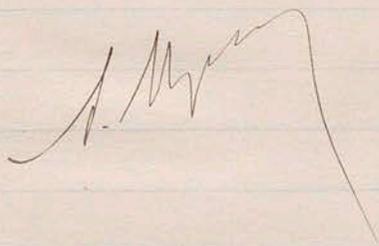
Séance du 27 x

M<sup>r</sup> Piètre Président. M. Magnies  
M<sup>r</sup> Labrousse Secrétaire

M<sup>r</sup> Bavinet fait un rapport oral dans lequel il expose la question à toute la portée de vue - Les C<sup>u</sup> approuvent la manière de voir et l'autorise à rédiger son rapport dans le plus bref délai possible.

Le Président

Le Secrétaire



Séance du 27 février 1906.

Président M<sup>r</sup> Magnies - Secrétaire M<sup>r</sup> Labrousse

Lecture est donnée du rapport de M<sup>r</sup> Bavinet qui est adopté et devra être déposé au plus tôt

Le Président

Le Secrétaire

